

*Le Président*



Papeete, le 20 OCT. 2020

N°233/2020/APF/SG/SAF

Mesdames et Messieurs les agents  
administratifs de l'assemblée de la Polynésie  
française

## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'assemblée de la Polynésie française organise un examen professionnel sur épreuve pour l'accès au grade de :

### **Secrétaire d'administration principal ou de technicien principal relevant du cadre d'emplois des secrétaires d'administration et des techniciens de l'assemblée de la Polynésie française**

L'examen est ouvert : aux secrétaires d'administration ou techniciens ayant atteint le 8<sup>ème</sup> échelon dans ce grade.

La durée de service requise s'apprécie au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**L'épreuve au choix aura lieu le vendredi 13 novembre 2020 à 8 heures.**

Un centre d'examen est ouvert à Papeete.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service administratif et financier de l'assemblée de la Polynésie :

**Porte 2.01 au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble Tetuna'e  
Rue du Docteur Cassiau,  
Tél : 40 41 63 58**

ou à télécharger sur le site internet : [www.assemblee.pf](http://www.assemblee.pf) à compter du 20 octobre 2020.

**Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.**

**LA DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU SERVICE  
ADMINISTRATIF ET FINANCIER EST FIXÉE AU  
vendredi 30 octobre 2020 à 16 heures.**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.



Pour le président,  
La 1<sup>ère</sup> vice-présidente,

**Sylvana PUHETINI**